

OFFRE DE STAGE DE FIN D'ETUDE

Chargé(e) de communication Agroécologie

Présentation de l'entreprise :

Leader sur notre marché, Technisem, entité du groupe Novalliance, est une entreprise spécialisée en sélection, production et distribution des semences potagères adaptées aux zones tropicales (essentiellement Afrique sub-saharienne, Maghreb et zone Caraïbes). Créée en 1985, autour de valeurs fortes d'ambition internationale, d'innovation végétale et de respect des autres, nous avons été la première société semencière à s'engager dans la commercialisation de semences de qualité vers l'Afrique à des coûts adaptés.

C'est dans le cadre de notre développement que nous recrutons un(e) Chargé(e) de communication agroécologie.

Missions :

En intégrant une équipe de 8 personnes et à l'interface entre les chefs produits et le service communication, votre objectif sera de faire vivre notre base de ressources, mais aussi de la faire vivre auprès de nos clients. Vous serez intégré(e) à l'équipe Marketing et vous devrez mettre en application vos compétences et connaissances pour réaliser les missions suivantes :

- Identifier les relais et cibles potentielles
- Étudier les canaux de communication utilisés par les relais / cibles
- Élaborer un plan de communication et le mettre en œuvre auprès des différentes cibles et relais
- Participer à la création de nouveaux supports de communication
- Vulgariser des informations scientifiques
- Mettre en place des animations sur le sujet au sein du Groupe

Compétences requises

- Ouverture d'esprit
- Force de proposition
- Intérêt pour le maraîchage et la communication
- Esprit critique
- Rigueur
- Bon niveau d'anglais
- Capacités rédactionnelles et de communication

Profil

- Formation BAC +4/+5, Césure
- École d'ingénieur en agriculture ou Université d'agronomie

Informations complémentaires

- Stage à pourvoir pour une durée de 4 à 6 mois
- Début de stage : Idéalement pour Janvier 2021
- Lieu : Longué-Jumelles, France – Proche d'Angers et de Saumur (Co-voiturage possible)
- Gratification : Selon barème légal